Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260507-CCAS_2026_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU JEUDI 7 MAI 2026

Le sept mai deux mille vingt-six, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Hervé Loussaut, Président du CCAS, suivant convocation faite le trente avril deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé Loussaut, Monsieur Erwan Lucas, Madame Yolande Chateigner, Madame Cléa Plusquellec, Madame Marine Joly, Madame Katell Scornet, Madame Brigitte Lozac'h, Madame Sylvie Le Floc'h, Monsieur Eric Sigwart, Monsieur Jérôme Piriou

Absente excusée : Madame Anne Marie Quéré qui a donné procuration à Madame Brigitte Lozac'h,

Secrétaire de séance : Madame Cléa Plusquellec

Délibération CCAS n°2026/05

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CCAS

Conformément à l'article L123-6 du code de l'action sociale et des familles, le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président. Il invite les candidats à ce poste à se déclarer.

Monsieur Erwan Lucas est candidat.

Le conseil d'administration procède ensuite à l'élection du vice-président au scrutin secret.

Mesdames Cléa Plusquellec et Brigitte Lozac'h sont désignées assesseurs.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages blancs et nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11

Monsieur Erwan Lucas : 11 voix

Monsieur Erwan Lucas est proclamé vice-président.

Monsieur Erwan Lucas remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance et adresse une pensée à Messieurs Alain Dafniet et Jean-René Edern qui lui avaient réservé le meilleur accueil lors de son arrivée à Plouégat-Guerrand et qui nous ont malheureusement quittés.

Pour copie conforme,
Le Président,
Hervé Loussaut,